EAE ARA 3



SESSION 2021

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section: ARTS PLASTIQUES

ÉPREUVE DE PRATIQUE PLASTIQUE ACCOMPAGNÉE D'UNE NOTE D'INTENTION

Durée: 8 heures

Il est rappelé que, pour des raisons de sécurité, les produits et matériels suivants sont interdits : bombes aérosols et appareils fonctionnant sur réserve de gaz, appareils à production de flammes vives, acides, produits chimiques volatils, inflammables ou toxiques.

Sont également interdits les matériels bruyants, notamment les scies sauteuses et perceuses. En revanche, les sèche-cheveux sont autorisés. L'utilisation des baladeurs pendant les épreuves est interdite.

Les matériels photographiques, vidéo, informatique et de reprographie sont autorisés, mais la responsabilité de leur utilisation et de leur bonne marche incombe au candidat. Toutefois, l'utilisation des téléphones portables, smartphones et tablettes numériques est interdite. Ne sera fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

Un format précis a été défini par les textes officiels (format grand aigle : 75 X106 cm). Les candidats sont invités à prévoir un support suffisamment ferme et solide pour résister au transport et aux manipulations inévitables lors de l'évaluation. Ils sont par ailleurs tenus de proposer une réalisation inscrite à l'intérieur du format imposé ne comportant ni extensions, ni rabats et dont l'épaisseur totale ne peut dépasser 1,5 cm.

Tout autre document de référence que ceux qui peuvent être fournis avec le sujet est interdit.

Tout élément matériel, formel, iconographique ou textuel doit être obligatoirement produit sur place par le candidat à partir de matériaux bruts.

Les techniques sont laissées au libre choix du candidat qui doit éviter les matériaux à séchage lent et prendre la précaution de fixer les pastels secs, sanguine, fusain, craie, etc...

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez la signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB: Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

EAE

Section/option

1800A

Epreuve 103

34<u>9</u>9

« D'après nature »

Vous proposerez une réalisation bidimensionnelle articulant cette locution avec tout ou partie du dossier documentaire joint.

Votre production sera accompagnée d'une note d'intention de 20 à 30 lignes, écrite directement au verso, sur l'équivalent d'un format A4 (21 x 29,7cm). Cette note, qui sera prise en compte dans l'évaluation, doit vous permettre de justifier les choix, modalités et références mis en œuvre dans votre réponse.

Document 1

GIORGIONE (Giorgio Barbarelli dit), *Les trois philosophes*, 1505-1509, huile sur toile, 123 cm x 144 cm. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Vienne.

Document 2

Leonel MOURA (1948-), *Robot art*, 2017, dessins au feutre sur toile blanche réalisés par de petits robots, dimensions variables. Exposition *Artistes & Robots*, Grand Palais, Paris, 2018 (vue générale et détail).

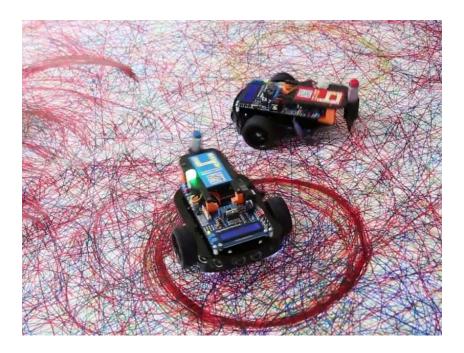
Document 3

Michel BLAZY (1966-), *Mur de poils de carotte*, 2000, détail d'une installation murale (mur recouvert d'un enduit organique constitué de purée de carotte, de purée de pomme de terre et d'eau). Les Abattoirs, Musée-FRAC Occitanie, Toulouse.



1. GIORGIONE (Giorgio Barbarelli dit), *Les trois philosophes*, 1505-1509, huile sur toile, 123 x 144 cm. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Vienne.





2. Leonel MOURA, *Robot art*, 2017, dessin au feutre sur toile blanche, dimensions variables. Exposition *Artistes & Robots*, Grand Palais, Paris, 2018 (vue générale et détail).

La technique est dite par l'artiste « peinture par essaim ». Les algorithmes qui déterminent le déplacement des robots sont définis à partir de règles comportementales observées chez les fourmis et les abeilles.



3. Michel BLAZY, *Mur de poils de carotte*, 2000, détail d'une installation murale (mur recouvert d'un enduit organique constitué de purée de carotte, de purée de pomme de terre et d'eau).

Les Abattoirs, Musée-FRAC Occitanie, Toulouse.